

Areva Marcoule investit pour soutenir l'industrie locale

Economie. L'entreprise a signé une convention de revitalisation économique.

Plus de 400 000 €, c'est la somme que l'entreprise Areva injectera dans l'économie locale dans les 36 mois à venir. À la suite au plan de départ volontaire mis en place dernièrement, Areva, vient de signer une convention de revitalisation économique.

« Il s'agit d'actions de soutien à l'attention des entreprises locales en lien avec l'industrie ou des services à l'industrie. La convention, qui concerne les départements de la Drôme, du Vaucluse, et du Gard a été signée le 3 janvier de cette année avec les services de l'Etat. À noter que le Gard rhodanien est bien évidemment mis en avant dans cette disposition », explique Régis Faure, responsable communication d'Areva Melox Marcoule.

Diverses formes d'aides

« La première chose est d'identifier les projets. Pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec divers partenaires, comme la Dircete, la Région, l'agglo du Gard rhodanien, la délégation locale de la CCI, et la commune de Bagnols-sur-Cèze. Ces acteurs, au plus près du territoire, sont les plus à même de dénicher les personnes qui pourraient bénéficier de la convention », précise Régis Faure. Une fois les porteurs de projets identifiés, les aides pourront prendre diverses formes : prêt bonifié, subventions, avances remboursables ou encore mécénat de compétence. « Nous sommes actuellement dans une phase où nous étudions les entreprises qui



■ Areva Melox Marcoule veut être un acteur majeur de l'économie locale.

MIKAIËL ANISSET

pourraient être éligibles à la convention », ajoute-t-il. Un mois après la signature, les divers acteurs doivent se retrouver vendredi 3 février en préfecture pour un comité technique afin de faire un point sur la procédure.

Très implanté dans le tissu économique local, Areva Marcoule entend marquer de son empreinte l'économie du territoire. Sur trois ans, ce sont 430 000 € qui seront donc injectés.

« Notre volonté est d'aller vite afin que les porteurs de projets puissent bénéficier de cette aide. Les TPE et les PME sont les entreprises ciblées », assure Régis Faure.

Une aide, oui, mais pas un financement global de projet, toutefois... « Ce qui est certain, pour Areva Marcoule, c'est la volonté d'aller vite pour la mise en œuvre », assure le responsable communication d'Areva Melox Marcoule. Une volonté qui pourrait aller bien au-delà.

Une réflexion est entamée par Areva Marcoule afin de voir comment nous pourrions engager des investissements dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

« Ce secteur est quelque peu éloigné du nôtre, mais si une des activités possède un lien avec l'industrie ou un service à l'industrie, nous pourrions

envisager d'apporter notre contribution, dans le cadre de la convention de revitalisation économique. C'est la raison pour laquelle nous allons nous appuyer sur nos partenaires pour identifier les bons profils », souligne Régis Faure.

PIERRE-JEAN CÔME
pcome@midilibre.com

Des compétences qui s'exportent

Les compétences pour la fabrication du combustible Mox par Areva Melox s'exporte bien. En 2016, la production de Mox a repris au Japon. En 2017, un contrat a été signé pour une nouvelle fabrication. Une production de Mox à destination des Pays-Bas est aussi prévue. Ces activités ont un impact économiques certain sur le territoire du Gard rhodanien. Cela représente environ 100M€ par an d'achats, de prestations et de soustraction (dont 65% pour le Gard). Pour la partie démantèlement et service, l'expérience d'Areva Marcoule a franchi la Manche. En décembre dernier, un contrat a été signé avec le site nucléaire de Sellafield. De même au Japon, une collaboration est entamée avec la société Anadec pour des prestations de nettoyage, d'assainissement et gestion des déchets à Kukushima. Les expertises d'Areva Marcoule sont recherchées à l'export.